

COMMUNE DE L'HOMME-CHAMONDOT
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2021

Date de convocation : 15 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-deux mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de L'HOMME-CHAMONDOT, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrice MICHEL-FLANDIN, Maire.

Présents : Mmes et Ms K. LEVESQUE, S. CHANTEPIE, W. HALBERSTADT, S. LHOMME, E. TIREL, L. MURGIA, J-M LEDUC.

Absents excusés : Mme et Ms C. LORGERIE, S. AIGNAN, E. FORESTIER.

Conformément au Code des Communes Mme S. CHANTEPIE a été élu secrétaire de séance.

Monsieur Le Maire ouvre la séance, il remercie les membres présents et fait part des excuses des absents. Le compte rendu de la précédente réunion ayant été envoyé par mails et courrier le 4 février dernier, Monsieur Le Maire demande son approbation. Aucune observation n'étant formulée, le précédent compte rendu est adopté à l'unanimité et on passe à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

- *Approbation du compte administratif 2020,*
- *Approbation du compte de gestion 2020,*
- *Affectation du résultat d'exploitation 2020 du budget principal,*
- *Vote d budget primitif 2021,*
- *Vote des taxes directes locales pour 2021,*
- *Etude des demandes de subventions auprès de la commune,*
- *Fleurissement : achat de bacs,*
- *Travaux sur le clocher,*
- *Organisation du bureau de vote pour les élections du 13 et 20 juin prochain,*
- *Questions et informations diverses.*

Monsieur Le Maire souhaite la bienvenue à Madame Hibou, Conseillère aux Décideurs Locaux, qui est venue présenter le compte administratif, compte de gestion et budget.

N°21-004 : COMPTE ADMINISTRATIF 2020 : Budget Principal

Monsieur le Maire présente à l'ensemble du Conseil Municipal le Compte administratif de l'année 2020.

Vu : - le CGCT et notamment ses articles L.612-12, L.612-13, relatifs au vote du compte administratif,
- l'instruction budgétaire M.14,
- les rapports du Maire et du Trésorier.

Monsieur Le Maire s'étant retiré de la salle, le Conseil Municipal, sous la présidence de Madame LEVESQUE Kathryn, 1^{er} adjoint, adopte à l'unanimité le compte administratif qui se présente comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Prévus :	432 260.00 €
	Réalisé :	88 113.12 €
Recettes	Prévus :	134 386.00 €
	Réalisé :	138 170.50 €
Excédent reporté 2019 : 297 874.84 €		
Résultat de clôture (excédent) : 347 932.22 €		

INVESTISSEMENT

Dépenses	Prévus :	179 900.00 €
	Réalisé :	7 151.01 €
	Reste à réaliser :	34 000.00 €
Recettes	Prévus :	172 679.00 €
	Réalisé :	24 997.45 €
Excédent reporté 2019 : 7 221.04 €		
Résultat de clôture (excédent) : 25 067.48 €		

Résultat global (excédent) : 372 999.70 €

Votes : pour : 7 - contre : 0 - abstention : 0

N°21-005 : ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2020 : Budget Principal

Vu : - le Code Général des Collectivités Territoriales
- l'instruction budgétaire et comptable M14
- les rapports du maire et du Trésorier

Considérant : - qu'il y a lieu de se prononcer sur le compte de gestion 2020 tenu par le trésorier,
- qu'il a entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020,
- que les résultats portés sur le compte administratif et le compte de gestion 2020 sont identiques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité :
- D'ADOPTER le compte de gestion du receveur municipal de l'exercice 2020.

Votes : pour : 8 - contre : 0 - abstention : 0

N°21-006 : AFFECTATION DU RESULTAT du Budget Principal

Vu : - le Code Général des Collectivités Territoriales
- l'instruction budgétaire et comptable M14

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

En section d'exploitation :

- un résultat de clôture de l'exercice 2019	297 874.84 €
- un résultat positif pour l'exercice 2020	50 057.38 €
- soit un résultat de clôture de l'exercice 2020	347 932.22 €

En section d'investissement :

- un résultat de clôture de l'exercice 2020	25 067.48 €
- un solde des restes à réaliser 2020	34 000.00 €
- soit un besoin de financement de	8 932.52 €

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

En section d'investissement de l'exercice 2021

- au compte 1068 (recettes)

8 932.52 €

En section d'exploitation de l'exercice 2021

- le solde au compte 002 (résultat reporté)

338 999.70 €

Adoptée à l'unanimité.

Votes : pour : 8 - contre : 0 - abstention : 0

Vote des taxes directes locales pour 2021 :

L'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2021 (dit état n°1259) permettant le vote de ces taxes n'étant pas encore reçus, ce point est reporté au prochain conseil.

Madame HIBOU précise que ces taux devront être votés avant le 15/04/2021.

N°21-007 : BUDGET PREVISIONNEL 2021 : Budget Principal

Monsieur le Maire propose le BP 2021 de fonctionnement puis d'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES

		BP 2021
011	Charges à caractères générales	82 792.00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	27 570.00 €
014	Atténuation de produits	5 730.00 €
65	Autres charges de gestion courante	21 170.00 €
	Total des dépenses de gestion courante	137 262.00 €
66	Charges financières	Néant
67	Charges exceptionnelles	150.00 €
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	164 000.00 €
022	Dépenses imprévues	6 000.00 €
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	307 412.00 €
023	Virement à la section d'investissement	155 782.00 €
042	Amortissements	3 576.00 €
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	159 358.00 €
	Total cumulé des dépenses de fonctionnement	466 771.00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES

		BP 2021
70	Produits de services, domaine, ventes	500.00 €
73	Impôts – taxes	30 852.00 €
74	Dotations et participations	91 120.00 €
75	Autres produits de la gestion courante	4 500.00 €
	Total des recettes de gestion courante	126 972.00 €
77	Produits exceptionnels	800.00 €
	Total des recettes réelles de fonctionnement	127 772.00 €
	Total des recettes de fonctionnement	127 772.00 €
002	Résultat reporté 2020	338 999.00 €
	Total cumulé des recettes de fonctionnement	466 771.00 €

SECTION INVESTISSEMENT
DEPENSES

		BP 2021
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 900.00 €
21	Immobilisations corporelles	203 000.00 €
	Total des dépenses d'équipement	205 900.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500.00 €
020	Dépenses imprévues	2 000.00 €
	Total des dépenses financières	3 500.00 €
	Total des dépenses réelles d'investissement	209 400.00 €
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0.00 €
	Total cumulé des dépenses d'investissement	209 400.00 €

SECTION INVESTISSEMENT
RECETTES

		BP 2021
13	Subventions d'investissement	0.00 €
	Total des recettes d'équipement	0.00 €
10	Dotations, fonds divers	14 542.00 €
1068	Affectation	8 933.00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500.00 €
	Total des recettes financières	24 975.00 €
	Total des recettes réelles d'investissement	24 975.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	155 782.00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	3 576.00 €
	Total recettes d'ordre d'investissement	159 358.00 €
001	Résultat reporté 2020	25 067.00 €
	Total cumulé des recettes d'investissement	209 400.00 €

Votes : pour : 8 - contre : 0 - abstention : 0

N°21-008 : ETUDE DES DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA COMMUNE POUR 2021 :

Monsieur le Maire donne lecture des différentes demandes de subventions reçues en mairie.
Après examen et discussion de ces demandes, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder les subventions suivantes :

- 3IFA centre de formation	50 €
- A.P.E. école publique Longny	50 €
- ADMR	185 €
- AFSEP	50 €
- Amicale des Sapeurs-Pompiers	30 €
- A.P.E.L. école Notre Dame	50 €
- ASPPERCHE	30 €
- Banque Alimentaire	80 €
- CLIC du Perche	30 €
- Col LONGNY : Ass. Sportive	80 €
- Comité de Jumelage	30 €
- Croix Rouge Mortagne	50 €
- FSE Col LONGNY	80 €
- France Alzheimer Orne	50 €
- Jeunes Sapeur Pompiers	50 €
- L'Hôte en fête	1 500 €
- La Craie	50 €
- La Prévention Routière	25 €
- Les Restos du cœur	100 €
- Ligue Contre le Cancer	50 €
- MFR Beaumont Les Autels	30 €
- MJC	280 €

- Pierres et Nature	300 €
- Secours catholique	50 €
- UNA Longny-au-Perche	185 €
- VMEH	30 €
TOTAL	3 495 €

Ces dépenses sont inscrites à l'article 6574 : Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé.

N°21-009 : FLEURISSEMENT : achat de bacs :

Monsieur Le Maire rappelle que la commission agrément et fleurissement avait décidé l'installation de jardinières dans le bourg et de remplacer ceux à la salle des fêtes.

Madame LEVESQUE s'est chargée de contacter plusieurs fournisseurs pour obtenir plusieurs offres.

Monsieur Le Maire propose d'installer :

- 2 bacs carrés (75cm x 75cm x 85cm) de chaque côté du clocher,
- 7 bacs rectangulaires (65cm x 100 cm x 75 cm) :
 - 1 devant l'église,
 - 1 à gauche du cimetière en sortant du bourg,
 - 5 autour de la salle des fêtes.
- 3 composteurs de 400 litres sur la plateforme béton au cimetière.

Où l'exposé, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- accepte le devis de la société VOGELZANG, à Paris 17^{ème}, pour l'achat des bacs (listés ci-dessus) en acacia, pour un montant total de 4 998.06 € H.T., soit 5 997.67 € T.T.C,
- inscrit cette dépense à l'article 2113 : Terrains aménagés autres que voirie,
- autorise Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette affaire.

Madame LHOMME signale qu'il faudra se renseigner pour l'entretien du bois.

Monsieur Le Maire fera fixer ces bacs au moment de leurs installations.

N°21-010 : TRAVAUX SUR LE CLOCHER :

Monsieur Le Maire explique au conseil qu'à la suite de la restauration de la nef de l'église en 2017, il avait demandé aux entreprises intervenantes d'établir des devis pour la réalisation de travaux sur le clocher : étanchéité, pose de grillages extérieurs sur l'ensemble d'ouvertures, révision de la toiture.

Ces devis sont restés sans suites et aujourd'hui une infiltration du clocher dans l'église est apparue. L'entreprise GUILLET et l'entreprise LIEGAS sont venues constater cette fuite et l'état du clocher dans son ensemble. Il apparaît que des travaux de restauration deviennent urgents.

En conséquence Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à rechercher un maître d'œuvre qui coordonnera la phase de conception et réalisation des dits travaux.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à recueillir des propositions de mission de maîtrise d'œuvre et assistance à maître d'ouvrage dans le cadre de la réalisation de travaux sur le clocher de l'église Saint Martin.

ORGANISATION DU BUREAU DE VOTE :

Monsieur Le Maire informe que les élections départementales et régionales auront lieu les 13 et 20 juin prochain. Le Conseil Municipal organise la tenue du bureau de vote.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Cimetière :

Les membres de la commission cimetière rapportent les plaintes de personnes qui voient la sépulture de leur proche dégradé, ou salie lors des passages de l'entreprise ACI.

Formations AMO :

Par mail du 4/03/21, l'ensemble des conseillers a été invité à compléter un questionnaire sur les formations proposées par l'Association des Maires de l'Orne. Monsieur Le Maire ramasse ces questionnaires qui seront transmis à l'AMO.

Elagage :

Madame LEVESQUE informe que plusieurs courriers ont été envoyés ce jour pour demander aux riverains d'élaguer les arbres, arbustes et haies qui gênent les lignes téléphoniques et électriques, les panneaux de signalisation, la visibilité en intersection de voirie ou la circulation des véhicules et des piétons.

Elle invite l'ensemble des conseillers à lui transmettre le manque d'élagage dans leur secteur.

Madame CHANTEPIE suggère d'étudier le projet d'enfouissement des lignes dans les hameaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt et une heures.

Numéro	Intitulé de la délibération	Reçu en Sous-Préfecture, le
21-004	Compte administratif 2020 : Budget Principal	08/04/2021
21-005	Adoption du compte de gestion 2020 : Budget Principal	08/04/2021
21-006	Affectation du résultat du Budget Principal	08/04/2021
21-007	Budget prévisionnel 2021 : Budget Principal	08/04/2021
21-008	Demande de subventions auprès de la commune : année 2021	26/03/2021
21-009	Fleurissement : achat de bacs	26/03/2021
21-010	Travaux sur le clocher de l'église	04/2021